



VILLE  
D'OLONZAC en MINERVOIS  
34210 HÉRAULT

Département de l'HERAULT  
Arrondissement de BEZIERS  
Commune d'OLONZAC

Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 034-213401896-20220407-2022011-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
des  
**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Du 7 Avril 2022

*Délibération N° 2022-011*

L'an deux mille vingt-deux, le sept Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Luc LOUIS, Maire.

*Etaient présents : L. LOUIS, B. FALCOU, G. NICKLES, N. PECH, B. ORTIZ, MJ. FOUQUET, JA. PUJOL, N. HEREDIA, C. VORDY, C. BESSIEUX, L. DEPAUW, R. KERKHOF, N. ALBIGES et A. REMY*

*Nombre de conseillers en exercice : 19*

*Présents : 14*

*Absent excusé :*

*Pouvoir :*

*JY DUFAUD a donné pouvoir à N. HEREDIA*

*A. MOLINA a donné pouvoir à B. FALCOU*

*J. MOLIERE a donné pouvoir à G. NICKLES*

*S. SAMPIETRO a donné pouvoir à N. PECH*

*M. MAYNADIER a donné pouvoir à MJ. FOUQUET*

*Secrétaire de séance : MJ. FOUQUET*

**Objet : Reprise et affectation des résultats 2021 Budget COMMUNE**

Les résultats de l'exécution du budget principal de l'exercice 2021 présentés au Compte Administratif, sont conformes aux résultats du Compte de Gestion émis par la Trésorerie.

Le Compte Administratif 2021 est voté.

Le Maire rappelle les résultats de l'exercice 2021 du budget principal et propose les affectations suivantes :

2021	Section de fonctionnement
dépenses 2021	1 681 947.19
recettes 2021	1 911 490.84
<b>résultat 2021</b>	<b>229 543.65</b>
report N-1 (2020)	133 298.4
<b>résultat cumulé 2021</b>	<b>362 842.05</b>

2021	Section d'investissement
dépenses 2021	498 417.98
recettes 2021	548 774.49
<b>résultat 2021</b>	<b>50 356.51</b>
report N-1 (2020)	54 968.73
<b>résultat cumulé 2021</b>	<b>105 325.24</b>

Monsieur le Maire propose l'affectation suivante du résultat cumulé de fonctionnement 2021 d'un montant de 252 000 € :

Recettes de fonctionnement (002)	110 842.05
Recettes investissement (1068)	252 000

Reprise du résultat d'investissement 2021 :

Solde d'exécution 001	105 325.24
-----------------------	------------

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'affectation des résultats 2021 telle que définie ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

A Olonzac,

Le 8 avril 2022.

POUR EXTRAIT CONFORME

Certifié exécutoire,

Le Maire,



Luc LOUIS

